

PHOTO A. PORTE

VIVRE A

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

En évoquant les problèmes de l'emploi, le mois dernier, je sous estimais la gravité de la situation.

Les papeteries de La Couronne, mais aussi Flamand, La Poudrerie, la Télémécanique et d'autres encore sont durement touchées.

On voit aujourd'hui comment une régression encore faible de la consommation nous trouve désespérés.

Nous ne savions en effet qu'organiser le "toujours plus" alors qu'il nous faut trouver un autre mode de développement.

Mais la route sera longue et difficile et nous devons gérer la transition pour permettre à chacune de nos familles de trouver une solution.

Plus que jamais la solidarité est à l'ordre du jour.

Nous y prendrons notre part. ■

APPEL A LA POPULATION

Les Conseils Municipaux de Roulet-St-Estèphe et de La Couronne et des Mairies de Mouthiers, Claix, Saint-Michel d'Entraygues et Vœuil-et-Giget, en présence du Conseiller Général, ont marqué leur volonté de s'opposer aux fermetures d'entreprises dans le Bassin d'Emploi et aux licenciements.

Ils appellent la Population à soutenir l'action des salariés et de leurs syndicats, en particulier par la participation à la MANIFESTATION DE SOLIDARITE, Vendredi 25 Juin 1993 à 18 H ; le rassemblement se fera place de la Mairie à LA COURONNE.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE
Arrondissement d'Angoulême

La Couronne, le 17 juin 1993.

MAIRIE DE



LA COURONNE
Téléphone : 48 87 28 71
Télécopie : 48 87 48 77

Les Maires de LA COURONNE, ROULLET SAINT-ESTÈPHE, MOUTHIER, CLAIX, SAINT-MICHEL ET VŒUIL ET GIGET

Mesdames, Messieurs les Maires et Conseillers Municipaux

du BASSIN D'EMPLOI DE L'AGGLOMERATION D'ANGOULEME

VIR
N/R
OBJET

Mesdames, Messieurs,

Le Collège des Maires de LA COURONNE, ROULLET SAINT-ESTÈPHE, MOUTHIER SUR BOËME, CLAIX, SAINT-MICHEL D'ENTRAYGUES et VŒUIL ET GIGET, réuni le 16 juin 1993 à la Mairie de LA COURONNE

S'adresse aux Maires et Conseillers Municipaux du Bassin d'Emploi d'ANGOULEME pour prendre acte des conséquences de l'effondrement de l'emploi dans les entreprises du Département, entraînant :

- 1°) une perte des revenus des familles
- 2°) une perte de revenu des collectivités
- 3°) un appauvrissement général touchant tous les secteurs d'activités

Et préconise que chaque conseil municipal se saisisse de ce terrible problème en prenant éventuellement une délibération alertant la Population et les Pouvoirs Publics.

Il vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ses sentiments les meilleurs.



Ami colomont

Le Maire,

SEANCE DU 14 MAI 1993

Etaient présents :

MM. GERMON, TAMAGNA, BREGEAS, DESVAGES, M^{ME} PORTE,
MM. CRUEIZE, DEDIEU, GACHINOIS, M^{ME} FORGERON, M. BARBE,
M^{ME} MANANT, VALLAT, M. THULLIER.

Absents excusés :

MM. BOUREAU, LATHIERE, M^{ME} DISCOUR, M. BONNET.
M. BOUREAU a donné procuration à M. GERMON.
M. LATHIERE a donné procuration à M. BREGEAS
M^{ME} DISCOUR a donné procuration à M^{ME} MANANT.

Secrétaire de séance : M. DESVAGES.

1 - GERANCE DU RESEAU ASSAINISSEMENT PAR LA S.A.U.R.

Le Maire rappelle au Conseil que, lors de sa réunion du 16 Avril 1993, le dossier d'une éventuelle gérance du réseau d'Assainissement était à l'ordre du jour et que la question avait été remise à la présente réunion. Il présente ensuite au Conseil Municipal, M. JOUHIER, Chef de Centre à la S.A.U.R.

Il explique au Conseil que le réseau d'Assainissement, installé depuis une douzaine d'années, est une lourde charge pour la Commune tant au point de vue gestion que technicité. L'entretien des tuyauteries et des pompes est assuré par la Commune au coup par coup, la facturation étant assurée par la S.A.U.R.

Il explique au Conseil Municipal que la surveillance, l'entretien, le nettoyage préventif, le remplacement de pièces défectueuses du réseau, ainsi que l'entretien des lagunes pourraient être confiés à la S.A.U.R., moyennant une rémunération d'environ 2,24 F/M³ alors que le coût actuel est d'environ 2,45 F/M³.

M. JOUHIER expose les clauses du contrat de gérance du réseau proposé par la S.A.U.R.

Après avoir fait préciser plusieurs points à M. JOUHIER, le Conseil :

- accepte de confier à la S.A.U.R. la gérance du réseau d'Assainissement à compter du 1^{er} Juillet 1993 ;
- autorise le Maire à étudier le contrat de gérance qui lui sera présenté et à signer toutes les pièces nécessaires à ce contrat, en insistant sur l'obligation de respecter la ligne budgétaire imposée par la nouvelle comptabilité M49.

2- QUESTIONS DIVERSES

■ Lavoirs

Le Maire expose au Conseil l'entretien qu'il a eu avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), auprès de laquelle une demande de subvention a été faite, concernant la réparation des lavoirs. Le Conseil :

- demande que la subvention attendue de 40 000 F soit versée à la Commune, celle-ci s'engageant à ce que les travaux soient effectués

Le Conseil ayant à débattre de questions concernant des particuliers, il se poursuit à huis clos.

■ Enquête de Voirie - Classement et déclassement de voirie

Le Maire rappelle au Conseil qu'une enquête publique relative au classement et déclassement de voies communales concernées par la restructuration du Centre Bourg de Mouthiers a eu lieu en Mairie du 30 Avril au 15 Mai 1993. Cette enquête de voirie a été contestée en sa forme, l'arrêté du Maire en date du 2 Avril 1993, fixant les modalités de l'enquête publique, n'ayant pas été affiché dans les délais impartis, au lieu habituel et il y a donc lieu de procéder à une nouvelle enquête publique de voirie concernant le même dossier.

Le Conseil :

- demande au service de l'Équipement d'établir le dossier de classement / déclassement ;
- charge le Maire de faire procéder aux formalités de l'enquête publique prévue par la loi 89-413 du 22 Juin 1989 et le décret 89-631 du 4 Septembre 1989.

■ Travaux sur Local Communal

Le Conseil décide de remettre en état un local communal en vue de son attribution comme logement social à des cas sociaux de la Commune.

■ Aménagement d'un bâtiment à usage de Mairie

Le Conseil Municipal, décide de mandater le Maire pour :

- procéder à la consultation sommaire des candidats, dont les noms suivent :

M. LEPKOWSKI Pawel à Angoulême, M^{ME} BUA Frédérique à Angoulême, M. GENAUD Nicolas à Angoulême, M. BOUSSIRON Michel à Barbezieux, M. DAVID Gérard à La Couronne, M^{ME} BRIOLE Danielle à Angoulême, M. BILHOU Jean-Noël à Barbezieux, M. BRUNIQUEL Philippe à La Couronne, M. COHEN Yves à Angoulême, M. GESSON Alain à Soyaux

- désigner, avec l'aide de la Commission créée à cette occasion, (MM. GERMON, TAMAGNA, BREGEAS, DEDIEU, M^{ME} PORTE et VALLAT) et du Conducteur d'opération, le Concepteur
- procéder à l'attribution et à l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les services de la Direction Départementale de l'Équipement de l'Équipement ont estimé à environ 1 500 000 F le montant des travaux d'aménagement du bâtiment à usage de Mairie à effectuer.

Le Conseil :

- décide que les travaux s'effectueront en 3 tranches de 500 000 F chacune, qui pourront s'étaler du début 1994 à fin 1995 ;
- décide de déposer pour Septembre 1993, un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de la Charente ;
- charge le Maire de toutes les démarches nécessaires ;
- autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

■ Remboursement Repas C.L.S.H.

Le Conseil décide de demander à la M.J.C. de Mouthiers le remboursement des déjeuners et goûters confectionnés et financés par les services communaux pour les mercredis du 1^{er} trimestre 1993 et les vacances scolaires de Février 1993.

Ce remboursement s'élève à 15 057,25 F.

■ Carrières Garandeau

Le Maire explique son intervention auprès des responsables des Carrières Garandeau suite à la gêne occasionnée par celles-ci auprès des habitants du Secteur, dûe à la poussière soulevée par le roulage des camions sur un chemin non goudronnée. Suite aux engagements pris par les Carrières Garandeau et si aucune efficacité du Système d'arrosage n'est constatée le Conseil charge le Maire de faire intervenir le service d'hygiène et de salubrité.

■ Chemin de "Chez Grenet"

Le Maire fait part au Conseil de la demande qu'il a reçue de M. MICHAUD Angel demeurant à PLASSAC, désireux d'acquiescer le Chemin reliant le village de "Chez Grenet" à la route de Claix.

Le Conseil décide de réexaminer cette demande lors de la prochaine réunion.

■ Aménagement d'un Immeuble à usage de Mairie

Le Maire soumet à l'Assemblée que le projet de rénovation de l'immeuble FERON-DUBOIS, en Mairie nécessite le concours occasionnel de la D.D.E. pour assurer la conduite de l'opération.

Cette mission portera sur l'ensemble des phases nécessaires à la rénovation de l'immeuble, depuis l'élaboration du programme qui sera remis à l'architecte concepteur du projet jusqu'à la réception des travaux. La rémunération de la D.D.E. sera égale à 1,3% (TTC) du coût d'objectif HT défini par le concepteur.

Le Conseil confie à la D.D.E. une mission de "Conducteur d'Opération" pour la rénovation et la transformation en Mairie de l'immeuble FERON-DUBOIS.

■ Déchets Industriels et Commerciaux

Le Maire fait part au Conseil de la circulaire Préfectorale en date d'Avril 1993, concernant l'élimination des emballages Industriels et Commerciaux. Copie de cette circulaire sera diffusée auprès des Industriels et Commerçants concernés.

■ Travaux de voirie. Programme F.D.A.C. 93

Le Maire précise à l'Assemblée que la Commune a été retenue en vue de l'attribution, au titre du programme 1993 du Fonds Départemental d'Aide aux Communes, d'une subvention d'un montant de 101 174 F calculée au taux de 51% sur une dépense subventionnable fixée à 198 380 F HTVA pourrait être financé comme suit :

- subvention : 101 174 F.
- autofinancement : 218 826 F.

■ Budget Assainissement

Le Réseau d'Assainissement, installé depuis une douzaine d'années, a été financé en partie par des emprunts qui ne sont pas encore, en 1993, totalement remboursés. Par voie de conséquence, le Budget du service d'Assainissement est déficitaire. Les recettes de ce Budget sont en partie fournies par les redevances des administrés raccordés. Afin de combler une partie du déficit, ces redevances ont été augmentées de 3% à compter du 1^{er} Janvier 1993 (à la délibération du Conseil Municipal en date du 13 Novembre 1992). Le Conseil décide de verser une subvention, pour l'année 1993, d'un montant de 100 000 F, au service d'Assainissement afin de prendre en charge le déficit restant de ce service.

M.J.C. INFOS

ECHOS

☛ **L'Association GV (Gymnastique Volontaire)** est très satisfaite de son année. Le bilan est positif puisque chaque mercredi, une vingtaine de personnes se retrouvent pour des séances très agréables et très bénéfiques. Ces séances sont conduites avec compétence et gentillesse par Catherine aidée parfois de Pascale, Marie-Claire, Françoise ou Maité. **Merci à toutes !**

☛ **Des nouvelles des Monastérocs et du Club "Escalade" : Comment réussir un Week-end en 10 leçons ? si vous voulez passer un superbe week-end :**

- vous remplissez le bus de la commune
- vous emmenez des jeunes (monastériens ou de préférence monastérocs)
- vous vous rendez dans les Pyrénées
- vous plantez vos tentes au bords d'un lac
- la nuit venue, vous faites un feu de camp
- accompagné d'une guitare, vous chantez à vous faire sortir les amygdales ; le tout après une super-randonnée en haute montagne, les pieds dans la neige, avec en prime, l'ascension du pic du Midi d'Ossau.



N'est-ce-pas un bon programme ?

Merci à vous les casse-cou d'Extrême Boème et les Monastérocs pour ce merveilleux Week-End de la Pentecôte. Merci également à M. BARITAUX (responsable des scouts de Mouthiers) ainsi qu'à M. MAROT (Père de Florence, une monastérocs) pour l'aide matérielle qu'ils nous ont apportée.

JACKY.



☛ **Des nouvelles de la Crèche familiale :** A la crèche, les enfants seront heureux d'accueillir leurs nouveaux petits camarades (9 "p'tits loups" inscrits) ; ils auront beaucoup de choses à leur raconter. Écoutons-les. Par quoi vont-ils bien commencer ?

"Nicolas et Benjamin ont fêté leurs anniversaires : 2 bougies pour Nicolas et une pour Benjamin. Nous avons tous soufflé très fort... et après... quelle récompense ! Hum, qu'il était bon ce gâteau. Benjamin s'est même servi fut seul en le prenant à pleine main. Quel gourmand ! Nous avons préparé gaiement avec les Tatas la fête des Mamans et la Fête des Papas : un rond de serviette fleuri et une carte avec le dessin, peint, de notre petite main.

Un matin, chargés de salade et de pain dur et coiffés d'un chapeau de soleil, nous sommes allés voir à la ferme des lapins, des poules, des vaches et leurs petits, des hirondelles dans leur nid. Il faisait chaud, des verres et biberons d'eau nous attendaient à la crèche puis nous sommes repartis chacun avec un livret de dessins d'animaux de la ferme. Merci encore Nou-

nou Brigitte pour cet accueil. Et puis, Amami nous prépare d'autres aventures : un moment de découverte et de voyage dans les livres à la bibliothèque de Mouthiers, une 2^{ème} rencontre à l'école maternelle pour les plus grands, une petite fête pour le départ de Raphaële et une "sortie-sur-

prise" mais là, c'est un secret... chut ! Après, nous passons le mois d'Août chez nos parents et nous nous retrouverons début septembre.



Vivement cette date que l'on puisse encore découvrir apprendre à se connaître les uns les autres. On va bien s'amuser... à bientôt...".

🏓 TENNIS DE TABLE :

Bilan d'une saison au Tennis de Table de Mouthiers.

L'équipe de Mouthiers 1 en départementale I finit 5^{ème} de sa division.

Les 2 équipes de division III, dans la 2^{ème} moitié de leur groupe (on peut mieux faire).

2 Joueurs non classés passe 70, Walter Mesnier passe 60.

Le point fort de la saison, la Coupe Populaire, a vu une cinquantaine d'amoureux du ping-pong venir à Mouthiers pour partager leur ferveur à échanger des balles. Evénement organisé de main de maître par Jean Vandebusch et Jean-Albert Michelon.

Durant cette saison 92-93, douze à quinze enfants se sont exercés à maîtriser la raquette tous les mardis soirs (avec beaucoup d'enthousiasme) sous la houlette de Serge Hitier et de Michel Bonneau.

Suite à l'Assemblée Générale du 10 Juin, Jean voulant lâcher du lest, une nouvelle organisation est mise en place :

Président : Jean Vandebusch

Vice-Président : Jean-Paul Adam

Trésorière : Martine Potier

Secrétaire : Alain Pineau

Responsables Jeunes : Serge Hitier, Michel Bonneau, Nicolas Gelappier

Animations et Matériel : Fabrice Vandebusch, Stéphane Lévêque.

Merci à Jean Vandebusch et à tous les jeunes qui ont animé les soirées Ping-pong et casse-croûte !

A la rentrée prochaine, début Septembre !!!

🏊 G.R.S. :

Bilan d'une année de Gymnastique Rythmique et Sportive :

Quatre ans c'est bien jeune, et pourtant,

le Club G.R.S. de la MJC prend les allures d'une section solide et prometteuse. D'ailleurs la première fête de fin d'année a eu lieu le 22 Juin signe d'une certaine maturité du groupe. Seul Club Charentais de G.R.S., à l'exception des Associations Sportives scolaires, la progression de concrétise :

- 30 gymnastes - 2 entraîneurs, sélections pour les critères nationaux UFOLEP individuels et par équipes.

10 nouvelles cette année et toujours le bon noyau d'anciennes qui décroche avec Anne LHERMITE une brillante 4^{ème} place au critérium national.

Aline VINSONNAUD démarre dans la compétition par une 7^{ème} place. Aurore POUGEARD, Anne LEBECQUE, Sophie MOREAU et Sarah GIRAUD ont participé aux finales en "duos" et décrochent un 5^{ème} degré, diplôme qui confirme leur qualité de gymnastes.

Deux équipes sélectionnées pour le deuxième grand rendez-vous UFOLEP ont, après un travail de longue haleine, obtenus à Montpellier des résultats un peu en dessous de nos espérances. La qualité est pourtant là, et se retrouvera l'an prochain.

Les plus jeunes ont participé à LORMONT (33) aux finales inter-régionales. Les débutantes, fidèles au rendez-vous du mercredi ont appris à évoluer avec les engins dans le temps et sans l'espace et ont participé à la fête au côté du groupe compétition.

Pour l'encadrement, exigeant dans cette discipline, l'aide précieuse d'Hélène LEBECQUE a permis d'accueillir un plus grand nombre de gymnastes. Son travail et son contact avec les jeunes n'a pu qu'enrichir la vie du groupe.

1994 doit raisonnablement nous permettre de mieux servir les différents niveaux qui ne manquent pas d'apparaître, vu les progrès de chacune. J'espère que de nouvelles jeunes qui pour l'instant font tourner les cerceaux sur leur pelouse viendront grossir nos rangs (inscriptions à partir de 8 ans) le mercredi 15 Septembre à la Salle Polyvalente.

E. LEBECQUE.

🖨 AU CLUB INFORMATIQUE :

L'année scolaire se termine avec la présence de jeunes membres du club. Les plus grands, intéressés par la bureautique ont parfois été un peu délaissés. Nous essaierons de remédier à ce problème en Septembre prochain.

L'équipement s'est étoffé par l'acquisition de 2 nouveaux micro-ordinateurs (386 SX à 33 MHZ) qui s'ajustent aux 2 déjà présents et au mano-réseau.

Remercions M. SAMUEL Gabriel qui a participé à l'animation du Club depuis sa création et va bientôt quitter Mouthiers. Et saluons l'arrivée en tant qu'animateurs, de M. Michel BONDAZ, professeur de technique et passionné d'informatique et de M. Jean-Yves LE TURDU qui fera partager son expérience du traitement de texte à ceux qui le souhaiteront.

L'organisation définitive des activités au Club sera mise en place au cours d'une réunion, le Samedi 25 Septembre à 14 H à la Salle Informatique de l'école. Toutes les personnes intéressées y sont conviées.

L'organisation envisagée actuellement est la suivante :

- une séance soit le lundi, soit le jeudi (à définir) à 20 H 30 avec M. BONDAZ (programmation, bureautique, télématique)

- une séance le mardi à 20 h 30 avec M. LE TURDU (traitement de texte)

- une ou 2 séances le vendredi (selon les besoins) à 18 H et/ou 20 H 30 avec M. LATHIERE (programmation : basic, logo, éventuellement bureautique).

PROJETS

• **Le 27 Juin**, les membres de l'Association "PATRIMOINE" et de la "G.V." se sont retrouvés pour une sortie pédestre à Mouthiers : occasion de faire du footing, de bavarder entre amis et de mieux connaître et apprécier notre joli village.

• **A la rentrée de Septembre**, n'hésitez pas ! Venez vous inscrire dans ces associations... Vous ne pourrez être que SATISFAIT.

RECTIFICATIF :
Le tarif du Centre de Loisirs à la journée est le suivant :

• Pour les enfants de Mouthiers :
- 50 F (1 enfant) - 40 F (au 2^{ème} enfant).

• Pour les enfants hors commune :
- 85 F (1 enfant) - 75 F (au 2^{ème} enfant)

Le Centre de Loisirs sera fermé du 1^{er} au 29 Août. Il fonctionnera du 30 Août au 8 Septembre.

Pendant le mois d'Août, à la MJC, une permanence, à l'accueil, se tiendra tous les jours de 14h à 18 h (sauf samedi et dimanche)

L'équipe de la Rédaction de "MJC INFOS" vous souhaite à tous d'excellentes vacances !!!

Cyclotourisme

Sorties de Juillet et Août

— Le 11.07. à 8 H

• 80 km - La Rochebeaucourt, Verteillac, Bouteille, Palluaud, Ronsenac, Mouthiers.

• 55 km - Sép. à Cherval, Vendone, Gurat, Mouthiers.

— Le 18.07. à 8 H

• 70 km - Magnac Lavalette, Villars, Cloulas, Rougnac, Rougnac, St-Catherine, Dirac, Puymoyen, Mouthiers.

• 60 km - Sép. à Dirac, Torsac, Vœuil, Mouthiers.

— Le 25.07. à 8 H

• 70 km - Chateaufort, St-Même les Carrières, Bouteville, Malaville, Jurignac, Mouthiers.

• 60 km - Chateaufort, Bouteville, Malaville, Jurignac, Mouthiers.

— Le 1.08. à 8 H

• 70 km - Roullet, Sireuil, Vibrac, Jarnac, Segonzac, Chateaufort, Jurignac, Mouthiers.

• 50 km - Sép. à Jarnac, Chateaufort, Mouthiers.

— Le 8.08. à 8 H

• 70 km - La Rochebeaucourt, Combiers, Rougnac, Dignac, Vœuil, Mouthiers

• 40 km - Sép. à Villebois, Rougnac, Dignac, Mouthiers

— Le 15.08. à 8 H

• 75 km - Ma Campagne, St-Michel, Nersac, Sireuil, Champmillon, Hiersac, St Cybardeaux, Fléac, Mouthiers.

• 50 km - Sép. à Hiersac, La Vigerie, Fléac, Mouthiers.

— Le 22.08. à 8 H

• 80 km - Blanzac, Péreuil, La Margène (D12), Jurignac (D130), Plassac, Magnac Lavalette, Fouquebrune, Torsac, Vœuil, La Couronne, Mouthiers.

• 60 km - Sép. à Plassac, Mouthiers.

— Le 29.08. à 8 H

• 90 km - Torsac, Puymoyen, Le Petit Fresquet, Dirac, St-Catherine, Touvre, Sers (D410), Dignac, Fouquebrune, Magnac, Ronsenac, Charmant (D22), Mouthiers.

• 65 km - Sép. à Fouquebrune, Mouthiers.

— Le 05.09. à 8 H

• 87 km - Dignac, Rougnac, Charras, Combiers, La Rochebeaucourt, Blanzac, Jurignac, Mouthiers.

• 60 km - Sép. à Charmant, Mouthiers.

MONUMENT DU MOIS DE MOUTHIERS-SUR-BOËME :
FRISE MAGDALENIENNE DE "LA CHAIRE A CALVIN"

PROGRAMME DE SEPTEMBRE 1993

■ Lancement de l'opération :

Lundi 6 Septembre à 11 H.

■ Visite du Site de "La Chaire à Calvin" :

Commentée par M. Louis Duport.

Chaque Samedi (11, 18, 25 Septembre et 2 Octobre). Rendez-vous Place de la Gare. Visite sur rendez-vous pour les groupes : Inscription à la Mairie (45 67 92 20) en précisant jour et heure souhaités. Un aménagement est prévu pour voir la frise en l'absence de guide.

■ Visite du Mini-Musée :

Tous les jours du 6 Septembre au 3 Octobre de 14 H à 18 H. Situé à la Maison pour Tous (MJC), Place de la Gare. Il abrite un moulage de la frise de "La Chaire à Calvin".

■ Expositions sur la préhistoire :

Tous les jours du 6 Septembre au 3 Octobre.

Dans la salle d'Exposition de la MJC. Objets trouvés, entre autres, à Mouthiers. Maquettes sur la vie préhistorique réalisées par des élèves. Vidéo sur la Préhistoire en Charente.

■ Jeu photos :

Du 6 Septembre au 3 Octobre. Dans les vitrines des commerçants.

■ Rallée des Sites Préhistoriques de Mouthiers :

Dimanche 12 Septembre. Rassemblement Place de la Gare. En partie en voiture et en partie à pied.

■ Illuminations :

• Du Site de "LA CHAIRE A CALVIN" :

Les samedis 18 Septembre et Dimanche 3 Octobre (peut-être également d'autres dates)

• De l'église et des vieux lavoirs sur la Boëme :

Tout le mois.

■ Concert : "Chœurs de Boëme" et Ensemble "Modulation" :

Samedi 18 Septembre à 20 H. Dans l'église.

■ Concert : Chœur des Enfants des Ecoles et Ensemble "Opus 16" :

(Egalement petit spectacle ayant pour thème la préhistoire et interprété par de jeunes élèves).

Dimanche 3 Octobre à 16 H.

Dans la salle polyvalente.

- Avec la participation de "Chœurs de Boëme". Chœurs sous la direction de Jacques MAROT.

- Ensemble "OPUS 16" sous la direction de Jacques PESI.

TAXI

7 jours/7

A. LADEUIL - BP 11 MOUTHIER
TRANSPORT MEDICAL ASSIS
TOUTES DISTANCES

Tél. 45 67 89 89

NOUVEAU !!!

RELAIS CREDIT MUTUEL

Le Magasin CALI

Place du Champ de Foire
est à votre disposition pour
vos retraits par chèque

CREDIT MUTUEL la banque à qui parler

Tél. 45 67 10 12

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis

Le Brisset. 16440 Mouthiers
Tél. 45.67.92.26

Garage MANON Christian
AGENT RENAULT

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boème

☎ 45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

FER - BOIS - PVC - ISOLATION
DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE
MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS
— DEVIS GRATUIT —

Sarl RICHON-DELAUNAY

ZE Les Rentes
LIVRAISON 16440 MOUTHIER

Tél. 45 67 85 06

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIER

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

Metamorphose

Tél. 45 67 83 69

COIFFURE Hommes Dames Enfants
Une fois par mois une ESTHETICIENNE est à
votre disposition au Salon "sur rendez-vous"

BOULANGERIE FANTAISIE

Centre bourg - Place Petite Rosselle
16440 MOUTHIER SUR BOÈME

La Boème Fleurie

Fleurs Naturelles, Séchées, Mariage, Plantés, Deuil, Articles Funéraires,
Toutes Compositions Florales. Livraisons à domicile.

OUVERT : • Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30

• Tous les Dimanches et Jours Fériés de 9h30 à 12h30

26, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER - Tél. 45 67 83 87

PLATRIERIE - CLOISON SÈCHE ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

GENDRON Dominique

Les Agriens
16440 MOUTHIER Tél. 45 67 88 03

COMITE DES FETES de MOUTHIER

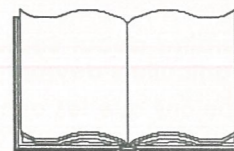
A l'occasion de la Frairie de la Pentecôte, le Comité des Fêtes remercie les artisans et commerçants de Mouthiers qui ont participé à la réalisation du programme pour la course cycliste.

Par ailleurs, nous espérons que la Fête Foraine n'a pas trop causée de désagréments à tous ceux qui résident à proximité de celle-ci.

Le Comité des Fêtes.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Présentation de livres
sur la préhistoire
pendant tout le mois.



SECOURS POPULAIRE

Nous vous remercions de ne pas
déposer de vêtements pendant
les mois de :

JUILLET
et
AOUT

merci !



Journée de tous les sports.



Le Président, Pierre DESVAGES, a rappelé les bons résultats d'ensemble du Club ; en particulier la première place de l'équipe B qui accède à la 2^{ème} division".

L'équipe A en 3^{ème} place.

Les pupilles en 1^{ère} Division ont également terminé à la 1^{ère} place leur diplôme a été remis et signé par Bertrand DE MARRE (Ancien gardien des équipes de France et Nantaise).

Alain COMBEAU, Président des jeunes, a souligné leur brillante participation aux différents tournois et sélections dans lesquels nos jeunes étaient engagés.

Les cadets, juniors ainsi que les minimes et poussins ont fait un parcours plus qu'honorable...

Jean ESCANDE, notre trésorier, a fait l'état des finances ; celles-ci sont positives malgré d'importantes dépenses, pour la bonne marche du club...

Le dynamisme de nos dirigeants permet cet équilibre !

Souignons l'excellent travail réalisé par notre entraîneur Florent ROSSI.

Remercions également nos arbitres : Ph. PAULHAC, C. COCQUEREAU, M. BENACEUR.

Le repas dirigeants à l'étang de Rougnac s'est fort bien passé malgré un temps médiocre.

Les enfants et les épouses ont profité d'un site merveilleux.

Pétanque, Pêche, Promenade étaient à l'ordre du jour.

Nous clôturerons ces échos en remerciant Monsieur le Maire, la Municipalité, ainsi que toutes les personnes qui œuvrent pour le Football de Mouthiers.

Si vous souhaitez prendre des responsabilités ou jouer au Foot avec le S.C.M.

S.C. MOUTHIER FOOT



Le S.C.M. a tenu son Assemblée Générale dans la Salle de la M.J.C.

Le bilan de la saison écoulée et les perspectives d'avenir ont été évoquées.

Jeunes ou moins Jeunes, téléphonez au :

Pierre DESVAGES : 45 95 81 70 - 45 67 82 16

Ou Alain COMBEAU : 45 67 97 99

Une équipe C viendra compléter le Club :

"ANCIENS, VENEZ VOUS INSCRIRE". Bonnes vacances à tous !

COMPOSITION DU BUREAU :

| | |
|---------------------|--|
| PRÉSIDENT : | DESVAGES P. |
| VICE-PRÉSIDENT : | MOUSSEAU C. BILLOUT J. |
| PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ : | COMBEAU A. |
| TRÉSORIER : | ESCANDE J. BONNET B. |
| SECRÉTAIRES : | M ^{me} GAUTHIER M. M ^{me} BOUTHINON Ch. |
| ECOLE DE FOOT : | COMBEAU A. LASNIER Y. |

MEMBRES :

TRICHARD F. - DENEPOUX B. - BOUTHINON D. - ALLERON S. - BENNACEUR A. - CHABREYROU J. - VINSONNAUD P. - MENE-GHINI J.C. - EDELY - TAMAGNA - GACHINOIS C. - BORREDON R. - MOUSSEAU L. - GUIBERT H. - CHERY P. - CHAMPALOU - LES-BARERE - COQUEREAU - BENNACEUR M. - POLAC - TAIBI - CHAUVERON A. - GONGALVES - SARRAZIN J. - SOULAS P. - RAGGANY - NANCLARD L. - MESLIER C. - VRILLAUD T.

SERIGRAPHIE
PUBLICITE PAR L'OBJET
CADEAUX D'ENTREPRISE
PINS - IMPRIMERIE



B.P. 12

16440 MOUTHIER-SUR-BOÈME

Tél. 45 67 81 39 - Fax 45 67 81 44

CECILE FORGERON

TOUTES ASSURANCES

23, rue de la Boème
16440 MOUTHIER-SUR-BOÈME

Tél. : 45 67 82 85

Fax : 45 67 80 62

LA POSTE A LE PEP.
ET VOUS ?

LA POSTE
BOITEZ AVEC LA POSTE
VAN SUZARONT FOULHAT

GUERIN DE LA ROCHANDRY (suite)

Le texte qui suit, et qui paraîtra dans plusieurs numéros de "Vivre à Mouthiers" a été écrit par les élèves du CE2 de M. CAUMON. C'est le résultat d'un travail de recherche sur les lieux, les noms de familles de la commune, et les prénoms. Le récit est pure imagination, mais il s'appuie sur des bases historiques authentiques (NDLR).

Quinze jours passèrent : Guillaume ne guérissait toujours pas ! Alors le père confia à sa femme :

"Il nous reste un dernier espoir : il nous faut trouver la vieille sorcière de Gersac ; elle seule pourra faire un miracle pour sauver notre Guillaume".

Donc, Guérin le Père et son cadet repartirent dans la forêt. Après beaucoup de difficultés, ils arrivèrent enfin dans une petite clairière où se trouvait une pauvre masure, toute biscornue : c'était bien la maison de Filasse, la sorcière. Ils approchèrent : un vieux chien squelettique et presque aveugle aboya. La sorcière apparut : c'était une vieille femme ridée et poilue, avec une grosse verrue au bout du nez et des toiles d'araignée dans les cheveux ! Elle était vêtue d'une longue robe noire toute déchirée, serrée à la taille par un bout de corde, avec un méchant corbeau posé sur son épaule droite.

Le père Guérin expliqua le but de leur visite :

Filasse était leur dernier espoir !

La sorcière réfléchit un moment et répondit enfin :

- "J'ai de quoi guérir ton fils, en effet, mais avant toute chose, il faut que tu fasses une promesse !

- De quoi s'agit-il ? demanda le père.

- Voilà : dans un an, jour pour jour, tu prendras le chemin de Saint-Jacques de Compostelle pour faire ton pèlerinage. C'est à cette seule condition que je soulagerai ton cadet de sa terrible maladie !"

Guérin hésita, regarda le pauvre Guillaume et répondit enfin :

- "Oui, j'essaierai de faire ce long voyage".

Mais la sorcière menaça :

- "Si tu oublies ta promesse, ton cadet mourra dans d'atroces souffrances !"

Puis Filasse rentra dans sa chaumière pour préparer la potion magique qui guérirait Guillaume. Dans un vieux chaudron, elle mélangea de la bave de crapaud, du sang

de chauve-souris, du venin de vipère, dix queues de lézard, des orties, quelques racines et des glands. Elle alluma un grand feu sous le chaudron. Au bout d'une heure, la potion était prête : quelle odeur ! Le pauvre Guillaume en avait la nausée !

Il réussit quand même à en boire deux gorgées ; il en fut malade pendant trois jours ! Le printemps passa, l'été passa, et à la fin de l'automne, Guillaume fut tout à fait guéri. Quelle joie dans la famille Guérin !

Quelques jours plus tard, le père se rendit au château et demanda à son seigneur, le baron de la Rochandry, la permission de faire dans l'année qui suivait le pèlerinage de Saint-Jacques. Le seigneur lui donna son accord sans aucune hésitation.

Au printemps prochain, Guérin le père entreprendra donc son long, long voyage vers l'Espagne.

(A suivre...)

Pour cause d'actualité, il n'y aura pas encore de mots croisés ce mois. Veuillez nous en excuser, et attendre patiemment le mois prochain !

CALENDRIER des FESTIVITES

JUILLET

DIMANCHE 4 Fête de l'ADMR à Mouthiers
SAMEDI 10 Concours de Pétanque et Bal d'Actions Jeunes
MERCREDI 14 Méchoul et Concours de Pêche (Chasseurs)

• MEDECINS DE GARDE •

| JUILLET | | | | | | |
|---------------------|-----|----|---------|----|---------------|-------------|
| du Sam. 03 | 18h | au | Lun. 05 | 6h | Dr DELAGE | 45 91 42 25 |
| du Sam. 10 | 18h | au | Lun. 12 | 6h | Dr PELLETIER | 45 67 19 39 |
| du Mar. 13 | 18h | au | Jeu. 15 | 6h | Dr BOURRIQUEN | 45 91 42 25 |
| du Sam. 17 | 18h | au | Lun. 19 | 6h | Dr GIRAUD | 45 67 86 82 |
| du Sam. 24 | 18h | au | Lun. 26 | 6h | Dr CAVARD | 45 67 24 23 |
| A O U T | | | | | | |
| du Sam. 31 | 18h | au | Lun. 02 | 6h | Dr FORGEAUD | 45 90 60 77 |
| du Sam. 07 | 18h | au | Lun. 09 | 6h | Dr BRANGER | 45 67 19 39 |
| du Sam. 14 | 18h | au | Lun. 16 | 6h | Dr SACRISTE | 45 67 12 48 |
| du Sam. 21 | 18h | au | Lun. 23 | 6h | Dr CORBEL | 45 90 59 00 |
| du Sam. 28 | 18h | au | Lun. 30 | 6h | Dr FRAIGNAUD | 45 91 58 35 |

Etat Civil

• MARIAGES •

- Le 08.05.93 -
Jean-Paul ROUGIER et Isabelle BRAULT
- Le 15.05.93 -
Gérard EON et Pascale BATOUX.
- Le 12.06.93 -
Thierry LE GUEN et Martine MIGNON
- Le 19.06.93 -
Didier TIMPERMAN et Sylvie PIVETEAUD

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début Septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Août.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.